

AVIS N° 006-2019 / DC/BR / DG

TPTG 6,90% 2018-2023

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo procédera, le 26 janvier 2019, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPTG 6,90% 2018-2023 » pour un montant global net d'impôt de **8 109 308 130 FCFA** (Huit Milliards Cent Neuf Millions Trois Cent Huit Mille Cent Trente FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOGEBOURSE : Plateau Immeuble SGBCI Pyramide 1er Etage - 01 BP 1355 Abidjan 01 Tél: 20 20 12 65 ; Fax: 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 23 janvier 2019

Le Directeur Général



Central - DC / BR - Banque
de Règlement
Dépositaire
LE DIRECTEUR
GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE